



Réseau des AMAP en Île-de-France

Devenir Administrateur·rice du Réseau AMAP IdF

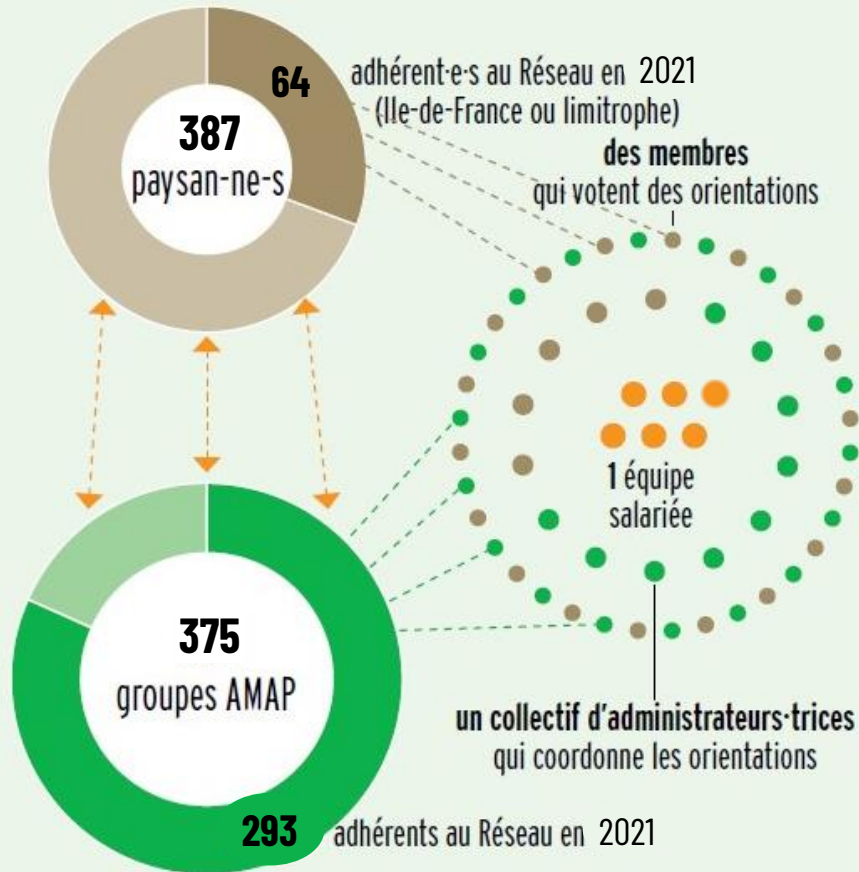
Des projets, des rencontres et des succès !

Mars 2024



Le Réseau AMAP francilien c'est

Le Réseau AMAP IDF





Le Réseau francilien – Rôle et missions

Installer et accompagner
de paysan·nes
en Île-de-France

avec nos partenaires
d'Abiosol

par des formations,
des échanges de
pratiques et des
accompagnements

Animer le réseau des
groupes et des
paysan·nes en AMAP

Accompagner les
groupes en AMAP
(futurs et existants)
et les paysan·nes
en AMAP

Animer des
espaces de
discussion pour
favoriser les liens

Mobiliser les citoyen·nes,
les décideur·euses, les
territoires

Entretenir le
dialogue avec les
institutions

Favoriser
l'implication des
citoyen·nes

Gérer la vie interne

Administratif, vie
associative

Financier

Richesses
humaines

6 salarié·es



Lucie /
Floriane



Astrid



Claire



Emilie



Ariane



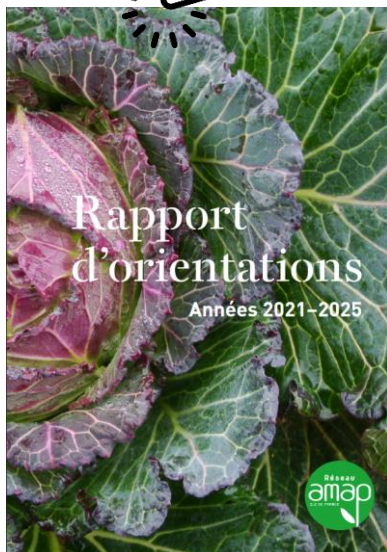
Jérôme

20 admins



Nos orientations sur 2021 à 2025

Consultez les orientations en cliquant sur le rapport :



I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne



Le modèle AMAP ne peut exister que s'il y a des paysan-ne-s dans notre région. L'installation en agriculture paysanne et citoyenne est souvent idéalisée alors que la pérennisation du modèle reste fragile. La mission du Réseau est donc de faire vivre le modèle AMAP en étant garant de ces valeurs mais aussi en aidant les paysan-ne-s à surmonter les difficultés propres au métier, pour construire des modèles agricoles qui soient réellement émancipateurs et pleinement satisfaisants dans la durée.

1. **Sensibiliser les citoyen-ne-s à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles**
#Abiosol
2. **Accompagner les nouvelles installations en AMAP**
#accompagnement #formations #installation #transmissions #conversions
3. **Accompagner les paysan-ne-s en AMAP**
#temps inter-paysans #difficultés sur la ferme #solidarités #hors-maraîchage
4. **Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes**
#rencontres dans les territoires #groupes de travail métiers

III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société



Dans un monde bouleversé et en changement, la visibilité du modèle AMAP, de ses principes et de ses valeurs doit être renforcée auprès des citoyen-ne-s et des territoires. Une plus grande visibilité permet de démontrer au grand public l'alternative que représente le modèle AMAP en remettant au cœur de l'alimentation le lien entre les paysan-ne-s qui la produisent et les mangeur-euse-s qui les soutiennent. Il apparaît aussi indispensable de renforcer les liens entre les amapien-ne-s et les paysan-ne-s localement afin que tou-te-s aient conscience qu'ils-elles s'inscrivent dans un Réseau régional sur lequel ils-elles peuvent s'appuyer.

1. **Renforcer la visibilité du modèle AMAP**
#portraits paysans #réseaux sociaux #outils de comm' #ambassadeur-rices #médias
2. **Faire Réseau à l'échelle locale et régionale**
#site internet #newsletter #adhérent-relais #événements #bénévolat #observatoire

II Consolider et diffuser le modèle AMAP



Le modèle AMAP est porteur des valeurs de solidarité, d'entraide, de transparence, de résilience et comprend de fortes exigences réciproques, pour les paysan-ne-s et pour les amapien-ne-s. Il est indispensable de maintenir ces valeurs au cœur du développement et de la diffusion du modèle. Entre 2009 et 2019, l'augmentation de 143% du nombre de groupes en AMAP en Île-de-France a été accompagnée par l'embauche de plusieurs salarié-e-s au sein du Réseau AMAP IdF. Pour que le modèle ne se dilue pas dans le consumérisme, qu'il ne perde pas ses valeurs réciproque et de solidarité, sa diffusion doit nécessairement s'accompagner d'une consolidation.

1. **Accompagner la création de groupes en AMAP**
#soirées #accompagnement individuel #territoires dépourvus d'AMAP
2. **Accompagner les groupes existants et les partenariats**
#formations et ateliers #accompagnement groupes #artisanat en AMAP #InterAMAP
3. **Diffuser le modèle AMAP**
#accessibilité #éducation #expérimentations des groupes
4. **Pérenniser le Réseau**
#gouvernance #financements

IV Influencer



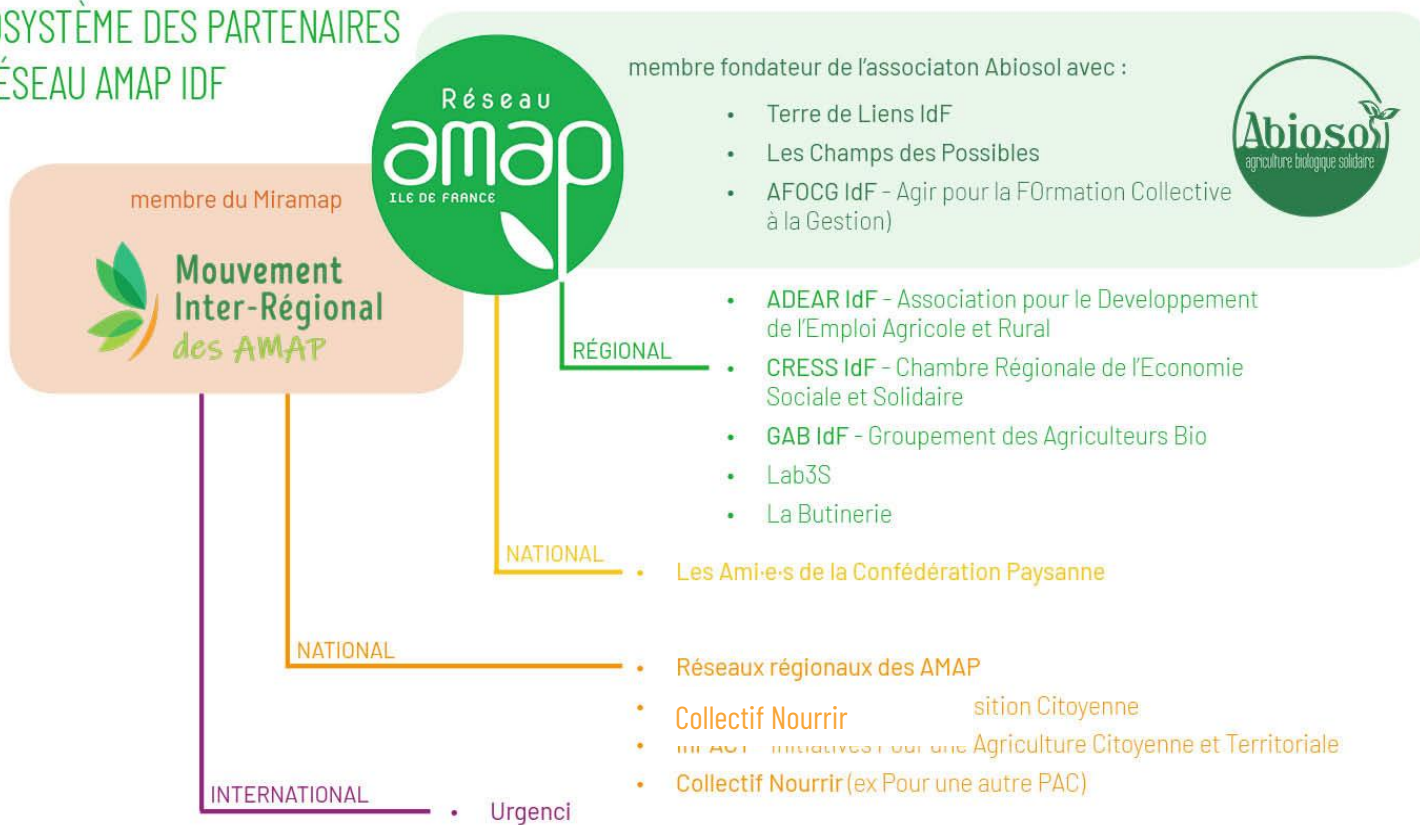
Influencer, consiste pour le Réseau Amap IdF à porter une parole puissante et cohérente pour promouvoir le modèle AMAP, participer au développement de l'agriculture paysanne et citoyenne et oeuvrer à la relocalisation de l'agriculture en interpellant les politiques et les institutions. Cette démarche implique aussi de donner l'envie et le pouvoir à chaque acteur du Réseau de se mobiliser, au niveau local et régional, et par ricochet d'agir sur des enjeux à portée nationale voire supranationale. C'est finalement faire en sorte que les ressources financières et humaines du Réseau continuent de lui permettre de mener à bien ses ambitions grandissantes.

1. **Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et oeuvrer à la relocalisation de l'alimentation**
#périodes électorales #collectivités territoriales #partenaires
2. **Accompagner et rendre visibles les luttes locales et lutter contre les grands projets inutiles**
#mobilisation citoyenne #formation citoyenne
3. **Favoriser la démocratie alimentaire**
#représentation #fiches expériences



Nos partenaires

L'ÉCOSYSTÈME DES PARTENAIRES DU RÉSEAU AMAP IDF





Le rôle d'administrateur·rice du Réseau AMAP IdF

RÔLE DES ADMINISTRATEUR·RICES :

- Construire la stratégie de l'association, notamment en participant aux réunions du collectif (8 dans l'année, en soirée ou samedi)
- Intervenir dans son organisation quotidienne, notamment en participant aux comités de gestion (1 réunion mensuelle par tél, 1H)
- Participer et organiser certains événements (AG, fête etc.)
- Soutenir les salarié·es dans leurs missions

Chaque administrateur·rice :

- Apporte les qualités, compétences qu'il·elle souhaite dans la mesure de son temps disponible !
- Choisit les missions qui lui correspondent le plus
- S'implique progressivement dans l'association, à son rythme !



Les missions de l'administrateur·rice

Des responsabilités partagées entre administrateur·rices et salarié·es

- **Etre employeur** : au sens juridique et en accompagnement des salarié·es et en participant aux différents temps des Richesses Humaines
- **Etre co-responsable** :
 - De la gestion administrative et financière globale
 - De la bonne mise en œuvre des orientations et des actions décidées
- **Devenir référent·e** = soutenir les salarié·es sur :
 - un groupe de travail / commission (éthique, sollicitations extérieures),
 - un sujet spécifique (accessibilité, formation, RH, stratégie financière etc.)
 - un partenaire (Champs des possibles, Abiosol, Miramap)



Être paysan·ne et administrateur·rice

OBJECTIF : avoir autant d'administrateur·rices paysan·nes qu'amapien·nes

En tant que paysan·ne, devenir administrateur·rice c'est :

- Garantir la représentation de la parole des paysan·nes en AMAP dans la stratégie et les actions de l'association
- Permettre d'adapter les actions d'accompagnement des paysan·nes en AMAP pour répondre au mieux à leurs besoins.
- Prendre de la hauteur sur sa ferme et ses partenariats AMAP, et s'enrichir des expériences des autres
- Mieux connaître les enjeux du mouvement des AMAP et des paysan·nes en AMAP au niveau régional , voire national.
- Participer au plaidoyer du Réseau AMAP IdF auprès de la région et autres instances



Être paysan·ne et administrateur·rice

Des modalités de travail au sein de l'association pour faciliter la participation des paysan·nes :

- Possibilité de participer uniquement aux temps en visio ou téléphone
- Rappel des réunions par SMS
- Appel des salarié·es ou autres administrateur·rices pour vous tenir informé·e si vous n'avez pas pu être présent·e
- Possibilité de se mettre en retrait dans les périodes d'activité intense
- Test d'un format audio (bulle sonore) pour partager les infos



Des paliers d'investissement

Vous pouvez vous engager selon vos disponibilités :

- 1^{er} palier : participer aux réunions du collectif (pour traiter des sujets de fond, 8 rencontres sur une soirée en semaine, visio possible, ou une journée un samedi)
- 2^e palier : collectifs + référent·e sur une sujet
- 3^e palier : collectifs + référent·e + comité de gestion (pour la gestion courante, 1 réunion mensuelle par tel)

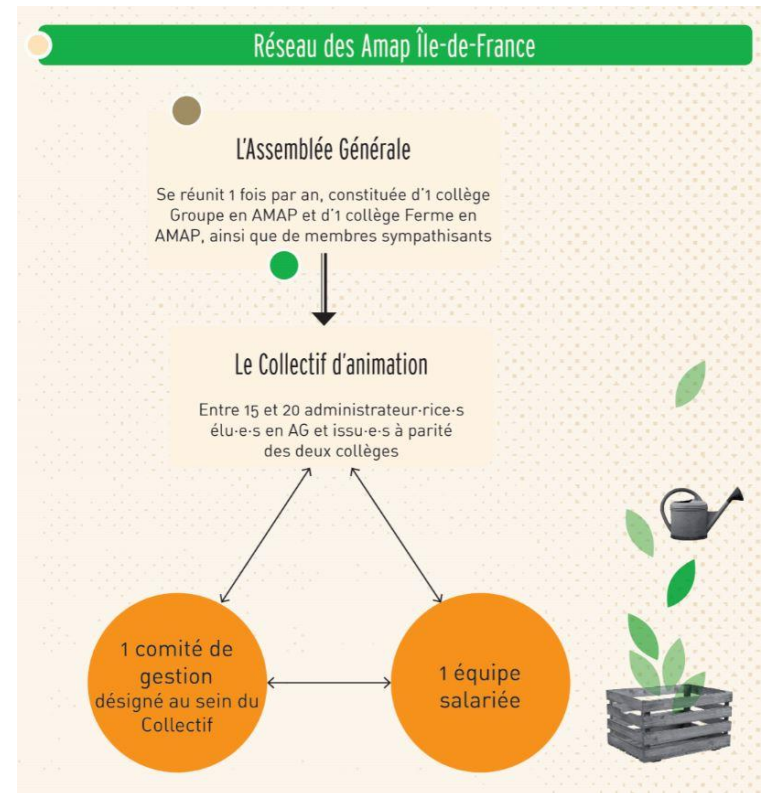
La gouvernance de l'association

Le Réseau adopte une **organisation horizontale sans hiérarchie** avec une **gouvernance partagée** au sein de laquelle tou·tes sont co-responsables.

- **Les collectifs :**
 - Arbitrer et échanger sur des sujets de fonds, dans le cadre des orientations politiques et stratégiques décidées en AG
 - Ordre du jour défini par les admins et enrichi par les salarié·es
 - 8 rencontres environ par an : 3 collectifs sur une journée (samedi ou dimanche) et 5 collectifs en soirée sur 3h en semaine (visio possible)
- **Les comités de gestion :**
 - Echanger sur les actualités du Réseau, arbitrer les décisions opérationnelles pour l'association et recueillir les besoins du terrain
 - Ordre du jour défini par les salarié·es et enrichi par les admins
 - 1 fois par mois (sauf août) : de 12h à 13h en semaine par téléphone
- **Réunion des salarié·es :**
 - Interne aux salarié·es pour traiter les points liés à la vie associative
 - Toutes les deux semaines sur une demi-journée

Processus de prise de décision dans tous les instances :

- **Consentement** : tous les participants doivent être d'accord, s'abstenir ou s'opposer sans bloquer. La décision est reportée s'il y a un blocage fondé sur des arguments raisonnables.
- Utilisation de « fiche arbitrage » pour aider la décision
- Utilisation d'un tableau de suivi des décisions





Le rôle de référent·e

- **Référent·es richesses humaines** (au moins 2) :
 - Assurent le suivi des salarié·es en termes de conditions de travail, temps de travail, temps de bilan annuel, développement des compétences, épanouissement au travail, relations avec les autres, etc.
- **Référent·es finances** (au moins 2) :
 - Soutiennent la gestion comptable et financière de l'association
 - Travaillent étroitement avec le·la salarié·e en charge de ce sujet pour assurer une gestion financière et comptable appropriée au regard des ressources et des objectifs du Réseau et de la réglementation en vigueur
 - Inclus gestion budgétaire et préparation des rapports financiers annuels
- **Référent·es d'un partenaire** (Miramap, Abiosol, Champs des possibles etc.)
 - Participer aux instances de décision du partenaire
 - S'investir sur une des actions / projets du partenaire
- **Référent·e de groupe de travail ou commission** : admins engagé·es avec les salarié·es dans les différents GT ou commissions :
 - Garant·es de la bonne prise en compte des orientations stratégiques dans les travaux menés par leur GT/Commission, du respect du cadre budgétaire fixé et des liens à faire entre leur GT/Commission et les autres sujets ou instances de l'Association
 - Ils·elles représentent leur GT/Commission dans le Collectif ou le CG (selon les thématiques)
 - Ils·elles participent à la rédaction des rapports d'activité et contribuent à la gestion budgétaire, le cas échéant

Les responsables légaux : lors du premier collectif après l'élection d'un nouveau collectif, deux responsables légaux sont désignés parmi les administrateur·rices. L'ensemble des administrateur·rices restent co-responsables moralement.

Les entretiens annuels sont conduits par le·la référent·e RH et un·e admin qui participe à un GT avec le·la salarié·es. L'admin. se charge de préparer l'entretien en demandant leur avis aux autres admin qui travaillent en GT avec le·la salarié·e



Durée du mandat et intégration

- Mandat d'administrateur·rice dure 2 ans
- Pour intégrer en douceur l'association, le premier collectif dure une journée sur une ferme pour :
 - Faire connaissance
 - Présenter les missions du réseau et les salarié·es
 - Échanger avec les ancien·nes administrateur·rices
- Les premiers mois, vous pouvez **participer en tant qu'observateur·rice** aux différents groupes de travail le temps de vous acculturer aux sujets.
- Les missions et actions du Réseau étant très diverses, il est tout à fait possible de **s'investir sur des petites actions ponctuelles** dans un premier temps.



Être administrateur·rice élu·e ou bénévole ?

ÊTRE ADMINISTRATEUR·RICE :

- On est élu·e lors de l'AG pour 2 ans
- On a un mandat pour représenter le Réseau
- On a un engagement d'implication un peu plus fort
- On est amené à définir le positionnement du réseau sur des sujets

ÊTRE BÉNÉVOLE :

- S'investir sur quelques tâches précises, participer à des événements pour le Réseau etc.
- En fonction des sujets, on peut être invité aux réunions du collectif mais on ne peut pas participer aux décisions
- On recherche un·e bénévole sur [l'appui administratif](#)



Réseau des AMAP en Île-de-France

Exemples de sujets sur lesquels vous pourriez vous investir !

- Prise de nouvelles des fermes ou des AMAP du Réseau : le "call center" des AMAP !
- Accompagnement des projets pour renforcer l'accessibilité des AMAP (paniers solidaires, partenariats avec des structures pour financer des paniers etc.)
- Animation d'échanges entre des AMAP et/ou des fermes
- Enquêtes / études sur les AMAP ou les fermes du mouvement AMAP francilien
- Animation des réseaux sociaux du Réseau
- Rédaction d'articles pour la lettre d'info du Réseau
- Création de supports vidéos ou podcast sur le mouvement AMAP, l'agriculture paysanne
- Organisation de fêtes ou mobilisations du mouvement AMAP
- Sensibilisation en milieu scolaire
- Appui sur l'administratif (gestion des adhésions, suivi de la trésorerie etc.)
- Recherche de financements
- ETC....